



MOBILITÉ, TOURISME

# **Le Havre Seine Métropole poursuit le développement de son réseau cyclable**

Le vélo vous emmène toujours plus loin ! La Communauté urbaine poursuit le développement du réseau cyclable à l'échelle du territoire. Un plus pour simplifier les déplacements en mode doux et pour l'accueil des vélotouristes.

---

PUBLIÉ LE  
13 JANVIER 2021



©TRANSDEV LE HAVRE

## **Un coup d'accélérateur à la pratique du vélo**

De plus en plus d'habitants de la Communauté urbaine se sont emparés de ce mode de déplacement doux, économique et bon pour la santé, qui respecte la distanciation sanitaire préconisée. Ressorti du garage après une remise en état grâce à l'aide allouée par l'État, acheté neuf ou d'occasion, ou bien en location, le vélo a trouvé de nouveaux publics qui profitent des aménagements réalisés ces dernières années et notamment depuis la fin du confinement.

## ***Des aménagements pérennes***

Les aménagements cyclables temporaires, mis en place en juin 2020, ont répondu à une véritable attente, facilitant les déplacements du quotidien et permettant de nouveaux usages du vélo. La tendance haussière observée durant l'été s'étant confirmée à la rentrée, la pérennisation des pistes provisoires sera engagée partout où elles ont montré leur efficacité. Les travaux devraient débuter en mars 2021, avec le concours de subventions de l'État. Ces aménagements conforteront ceux engagés dans le cadre du plan vélo 2015-2020, qui ont permis d'amplifier le maillage urbain et péri-urbain, grâce à de nouveaux tronçons sécurisés. Le nouveau plan vélo devrait accélérer cette tendance.

## ***Objectif 2030***

Le printemps 2021 verra fleurir un nouveau plan vélo, dont l'un des principaux objectifs sera de plus que doubler le réseau de pistes cyclables : la création de plus de 100 km de pistes en site propre et de plus de 165 km en voie partagée portera à 445 km le total des voies dédiées aux cyclistes. L'enjeu est de proposer un réseau en mode doux reliant des communes comme Le Havre, Étretat, Criquetot-l'Esneval ou encore Saint-Romain-de-Colbosc.



*La Seine à Vélo® sur le territoire Le Havre Seine Métropole*  
©D. DARRAULT

## **Paris-Le Havre-Étretat à vélo**

Le Havre Seine Métropole est au cœur de réseaux cyclotouristiques transrégionaux. Depuis le 15 octobre, il est possible d'effectuer le parcours Paris-Le Havre à vélo grâce à **La Seine à vélo**. Véritable exemple de développement du cyclotourisme en France, cette grande véloroute des bords de Seine explore huit départements sur plus de 420 km de pistes cyclables jalonnées. En site propre ou en voies partagées, elle traverse huit communes de la Communauté urbaine :

- La Cerlangue
- Saint-Vigor-d'Ymonville
- Sandouville

- Oudalle
- Rogerville
- Gonfreville-l'Orcher
- Harfleur
- Le Havre.

L'exploration à vélo des atouts touristiques du territoire se poursuit grâce à **la Vélomaritime**, itinéraire cyclable de plus de 1 500 km de la Bretagne à la mer du Nord : de la plage du Havre (point d'arrivée de La Seine à vélo) jusqu'à Étretat, il suffit de se mettre en selle.



### ***La solution location***

LiA a gonflé son offre de location : courte (un jour) ou de longue durée (jusqu'à six mois), elle permet de se mettre au vélo à bon compte, en bénéficiant d'un vélo standard gratuitement, d'un vélo pliant pour 10 € par mois, ou d'un vélo électrique pour 20 € mensuels. La Communauté urbaine a porté en 2020 le parc locatif de vélos LiA à 1 350 pièces (dont 850 vélos à assistance électrique) contre 750 en janvier 2020.